



COMMUNE DE GY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 27 mai 2021
Législature 2020-2025
Salle Gyvi



Présent-e-s

Exécutif :

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe

Bureau du Conseil

M. André FERREZ	Président
Mme Myriam RIVOLLET	Secrétaire

Conseillère municipale

–

Conseillers municipaux

M. Sébastien DORAND	Vice-président
M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT	
M. Alexandre SIZONENKO	
M. Jorge VARELA	
M. Robin VIDONNE	
M. Éric WYSS	

Excusé-e-s

Mme Michèle TISCHHAUSER
M. Bastien STAUFFER

Personnel communal

M. Éric SOLER

Procès-verbaliste

Mme Emmanuelle MAIA



ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 29 avril 2021
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Élection du bureau du Conseil municipal (1.6.2021 - 31.5.2022)
6. Présentation des comptes 2020 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2020
7. Projet de délibération – DM 2021_14 – approbation des comptes annuels 2020 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2020
8. Projet de délibération – DM 2021_15 – crédit de réalisation – reprofilage de la route de Gy / tronçon temple-Turaines
9. Projet de délibération – DM 2021_16 – crédit de réhabilitation de collecteurs d'eaux usées – route de Gy / tronçon temple-Turaines
10. Comptes rendus des commissions
11. Dates des prochaines séances
12. Propositions individuelles et questions
13. Divers



Le Président ouvre la séance à 19h.15 en souhaitant la bienvenue à toutes et tous ; il accueille M. Éric Soler, comptable, puis annonce les élus excusés ou absents.

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. Approbation du procès-verbal du 29 avril 2021

Le Président passe en revue, page par page, le procès-verbal du 29 avril 2021.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

5. Communications du Maire et des Adjointes

Le Président passe la parole au **Maire**.

M. Antoine Cornut

Sécurité

La police municipale effectue des contrôles accrus du stationnement suite au constat d'abus de certains (notamment des ouvriers des chantiers alentours). **Le Maire** espère que les effets s'en feront rapidement sentir.

Police cantonale : un contrôle de vitesse (radar mobile) a eu lieu hier au chemin des Turaines.

Gardes auxiliaires : le 17 mai s'est tenu le premier tour des entretiens d'embauche pour 6 candidats. L'objectif est de deux engagements début septembre. Les chargés de la sécurité au sein des communes Seymaz-région doivent déterminer les points de contrôle prioritaires. Si les conseillers municipaux connaissent des « points chauds » (incivilités fréquentes, par exemple des déchets sauvages en rase campagne), ils sont priés de les communiquer au **Maire** qui en a déjà reporté quelques-uns sur une carte.

GIPE

Au début du mois de mai, le médecin cantonal a décidé, suite à plusieurs cas de Covid-19, d'une fermeture du groupe bébé de la crèche pour 10 jours. Le retour à la normale a eu lieu la semaine passée. Le comité de la crèche, qui s'est réuni le 17 mai, a décidé d'exonérer le paiement des prestations aux parents pour ce laps de temps.

Bâtiment

Nouveau bris de glace à la salle communale sur la porte vitrée, comme en février. Malgré le fait que ce bris de glace se soit passé durant les heures scolaires, ni les enseignants ni le parascolaire n'ont rien vu et l'auteur demeure inconnu. Les démarches seront entreprises auprès de l'assurance pour le remplacement de cette vitre. Coût : environ CHF 1'900.-.

Parascolaire : nous avons reçu l'estimation des coûts de transformation : CHF 402'000.-. Les appels d'offres pour le gros œuvre ont été lancés par le bureau d'architecte. Les travaux devraient idéalement démarrer début juillet et s'achever fin septembre.

Finances

La commission des finances de l'ACG s'est réunie le 20 mai pour déterminer une stratégie concernant les possibilités de répartition entre les communes des impacts financiers des éventuels transferts de charges et de compétences cantonales. Les avis sont très tranchés et aucune majorité ne se dégage. La commission a donc chargé le directeur financier de l'ACG de présenter aux magistrats les trois scénarii possibles (40 mios, 90 mios : écrêtage et FASe).

Arrivée de M. Robin Vidonne.

Sur une question de **M. Sébastien Dorand, le Maire** indique que l'écrêtage représenterait une centaine de milliers de francs pour Gy (budget 2022). Il tiendra le Conseil municipal régulièrement informé et garde à la disposition des élus les documents transmis par l'ACG, qui sont très techniques et complexes.

Mme Magali Ouedraogo

Collecteur du Chambet

Les travaux ont commencé ; les différentes étapes s'étaleront jusqu'en septembre à cause des cultures.

Ateliers climats

Au vu du succès de ces ateliers, une nouvelle date est proposée : jeudi 10.6.2021 de 8h30 à 12h. Informations et inscription sur : www.ge.ch/communes-climat

Campagne de communication PET-Recycling Suisse

Une campagne de communication sera menée par PET-Recycling Suisse en vue d'améliorer la qualité du recyclage, car le tri pourrait être plus efficient, évitant ainsi que les collectes de PET ne soient renvoyées, car de trop mauvaise qualité.

M. Sébastien Dorand annonce que Mobilitri n'accepte plus les cartons volumineux (emballages de mobilier, par exemple) alors qu'ils étaient pris, il y a quelques semaines. Mobilitri renvoie désormais ses usagers vers Corsier et Vézenaz (compacteurs).

Mme Magali Ouedraogo en prend note et se renseignera à ce propos.

Mme Danièle Yakoubian

Effectifs scolaires

Mme Danièle Yakoubian a demandé au DIP les effectifs pour la rentrée 2021-2022 afin de prévoir le transport des enfants entre les deux écoles. La commune devrait avoir une réponse prochainement, mais a priori il devrait y avoir 27 Presingeois venant à Gy, ce qui signifie qu'il faudra étudier les possibilités de transport des enfants (maximum 23 par bus).

Mme Danièle Yakoubian a rencontré M. Calame, qui a finalisé la prévision des effectifs scolaires sur 10 ans. Il estime une augmentation de 2 classes sur 10 ans. La première en 2026 et la deuxième en 2029-2030. Il reste 1 classe libre à Presinge. L'augmentation serait surtout liée au projet de 140 logements prévus à Presinge. Les enfants amenés par les autres constructions, à Gy, compenseraient ceux qui quitteront l'école primaire.

Les promotions se mettent en place pour le 2 juillet, hors la présence des parents. Les 8P recevront un stylo Caran d'Ache et les plus jeunes un bon dans une librairie (Chien bleu ou Boulevard, selon la classe). Des jeux seront installés à Presinge. Les élèves pourront en bénéficier pendant 1 heure par classe.

Resurfaçage de la route de Gy

L'entreprise Perreten & Milleret a été mandatée par la précédente législature pour étudier le resurfaçage de la route de Gy entre le temple et le chemin des Turaines. Des devis ont été demandés. Le moins cher émanait de l'entreprise Scrasa pour un montant de CHF 231'899,88. Ce montant a été bloqué pour une période d'un an, soit jusqu'au 24.6.2021. Pour pouvoir profiter de ce tarif sans avoir à lancer un nouvel appel d'offres, il faudrait signer le contrat avant le 24.6.2021 et que les travaux soient effectués dans l'année, idéalement en septembre ou octobre. Pour cela, il faut voter un crédit de réalisation. Pour tenir compte des différentes suggestions de la commission urbanisme (marquage plus prononcé du trottoir et dos d'âne sur le carrefour des Turaines qui serait majoritairement pris en charge par le canton), un montant supplémentaire a été porté sur la délibération à voter aujourd'hui, à savoir CHF 260'000.-.

Sur une question de **M. Jorge Varela, Mme Danièle Yakoubian** indique que la pandémie et le changement de législature ont quelque peu repoussé ces dossiers.

En mars, le Conseil municipal a voté une délibération de CHF 18'000.- pour l'étude des travaux sur le réseau d'assainissement à réaliser sur ce même tronçon. Dans l'idéal, ces travaux devraient être réalisés avant le resurfaçage de la route, raison pour laquelle une délibération pour un crédit de CHF 165'000 TTC destiné à la réhabilitation des collecteurs de la route de Gy est également proposée aujourd'hui. Ce montant a été estimé par Perreten & Milleret sur la base du rapport des SIG, mais avant étude complète. Seuls les travaux à faire rapidement ou qui nécessiteraient d'ouvrir la route seront effectués. Le coût des travaux sera remboursé à la commune par le FIA sur une durée de 40 ans.

L'objectif principal de voter ces deux crédits de réalisation ce soir est de pouvoir avancer sur ces travaux pendant l'été sans devoir convoquer une séance extraordinaire du Conseil municipal. La CU a préavisé favorablement ceux-ci.

M. Alexandre Sizonenko confirme que la CU, qui s'est réunie il y a une semaine, propose de voter ces deux crédits de réalisation. Il ne sera de toute façon pas possible de synchroniser ces travaux avec d'éventuelles mesures de modération de trafic qui, de toute façon, ne devraient pas toucher la route elle-même (panneaux de signalisation, etc.).

4. Communications du Bureau

Mme Myriam Rivollet n'a rien de particulier à signaler.

Le Président prie les différents présidents de commission de travailler, d'ici septembre, sur leurs budgets 2022.

5. Élection du bureau du Conseil municipal (1.6.2021 – 31.5.2022)

Le Président annonce que **M. Sébastien Dorand** et **M. Jérôme Lardenois-Robert** ont fait acte de candidature respectivement pour la fonction de Président et de Vice-président.

Mme Myriam Rivollet serait tacitement réélue comme secrétaire du Bureau.

La composition du Bureau (1.6.2021 - 31.5.2022) est validée par acclamations :

M. Sébastien Dorand, Président

M. Jérôme Lardenois-Robert, Vice-président

Mme Myriam Rivollet, secrétaire.

6. Présentation des comptes 2020 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2020

M. Jorge Varela annonce que la CF s'est réunie le 10.5.2021 afin d'étudier les comptes. Les commissaires sont allés dans le détail, ont pu poser leurs questions, et tous les élus ont reçu les comptes au format 6F/7N. **M. Jorge Varela** propose de profiter de la présence de **M. Éric Soler** afin d'éclaircir les dernières questions en suspens (notifiées dans le procès-verbal de la CF).

Page 3 : 0290.00.3304.03 (amortissement Immeuble) : À combien se monte la dette et pendant combien de temps doit-on l'amortir ?

M. Éric Soler indique que le parc immobilier de la commune (partie logements) ne nécessite aucun amortissement. Une réévaluation est faite tous les 5 ans par un expert sur la base de la valeur de remplacement. La valeur de l'estimation des immeubles locatifs, qui date de 2018, figure dans les comptes (bilan, nature 108). La prochaine réévaluation aura lieu en 2023. S'il n'y a pas de vétusté ou d'obsolescence constatées, la valeur devrait être a priori similaire. Sauf exception, tout ce qui concerne le patrimoine financier (PF) ne s'amortit pas. La commune amortit en revanche tous les bâtiments publics qui font partie du patrimoine administratif (PA).

Sur une question de **M. Jorge Varela**, **M. Éric Soler** précise que l'endettement figure dans les passifs du bilan (N201 : dettes à court terme renégociables d'année en année ; N206 : dettes à long terme). Les dettes propres (complexe Gyvi) s'élèvent, uniquement pour le PA, à 2,15 mios au 31.12.2020. PA : salles polyvalentes, des sociétés, parking (amortissement sur 30 ans).

À la demande de **M. Alexandre Sizonenko**, **M. Éric Soler** apporte quelques explications complémentaires sur les amortissements et emprunts de la commune, ainsi que sur l'imposition.

Page 7 : les chiffres du GIAP ne sont pas clairs pour tous et nécessitent une clarification étant donné la fermeture des écoles pendant de nombreuses semaines.

M. le Maire précise que la pandémie n'a pas eu d'impacts sur la contribution de Gy pour le GIAP.

Mme Myriam Rivollet, qui a eu un contact avec la direction financière du GIAP, ajoute qu'il n'y aura pas de rétrocession consentie pour la période Covid-19. En effet, le GIAP a continué à assumer ses charges de personnel et n'a pas bénéficié des RHT. Le montant qui figure chaque année au budget est imposé et calculé sur la base de la fréquentation (enfants qui fréquentent au moins une fois le GIAP pendant l'année scolaire). Le coût des repas figure pour sa part dans le budget du prestataire de service. Le GIAP ne fournit que les animatrices du parascolaire.

Page 9 : 3420.00.31400.00 : pourquoi une telle différence dans l'entretien des terrains entre le budget et les comptes ?

M. Éric Soler précise qu'un ajustement a été fait dans le budget 2021 ; en effet, depuis 2020, une partie des travaux qui étaient faits par une entreprise sont désormais assumés par un employé communal, d'où cette diminution de charges.

Page 14 : 9100.00.36110.00 : explication du montant des frais de perception du centime additionnel.

M. Éric Soler annonce que la loi cantonale autorise l'État à percevoir 3 % de frais (rémunération) sur, entre autres, la perception du centime additionnel (taxation, perception). Cette augmentation est mécanique ; la commune ayant connu une forte augmentation des recettes, en 2020, la perception est au prorata dans le compte « perception ».

Page 15 : 9300.00.46227.00 : explication sur la péréquation financière et la possibilité que la commune risque de basculer du côté des contributeurs, à l'avenir, et quel serait l'impact prévu ?

Après avoir brièvement évoqué les recettes fiscales et les charges des deux années précédentes, **M. Éric Soler** indique qu'en regard des comptes 2020, la commune peut s'attendre à une charge de CHF 100'000.- à CHF 150'000.- pour 2021. Ce chiffre sera communiqué début juillet par l'AFC. Les revenus ne correspondant pas à la même année de charges, cet écart de 2 ans peut engendrer des bascules gênantes en cas de forte hausse ou de forte baisse (équilibre budgétaire).

M. Jorge Varela indique que la rétrocession de l'AFC a permis à la commune de faire, en 2020, quelques amortissements extraordinaires et d'arriver à un résultat positif d'environ 1,18 mio.

M. Éric Soler ajoute que cet argent servira notamment à financer par des fonds propres les investissements votés cette année.

Le Maire confirme que la commune pourra financer entièrement sur ses fonds propres le nouveau local du parascolaire.

Sur une question de **M. Alexandre Sizonenko**, **M. Éric Soler** apporte quelques brèves explications sur le fonds de péréquation.

M. Éric Wyss indique que la CF souhaiterait une liste récapitulant les crédits d'investissements et amortissements

M. Éric Soler, qui prend note de cette demande, précise que les amortissements relatifs à tous les crédits déjà votés cette année s'élèvent à environ CHF 165'000.- (pour autant que les travaux soient effectués cette année).

Sur une question de **M. Jorge Varela** à propos de la rétrocession (route de Gy), **M. Éric Soler** indique que le FIA (Fonds intercommunal d'assainissement) est chargé de redistribuer les investissements faits par les communes. La durée d'amortissement prévue dans la loi pour les infrastructures d'assainissement est de 40 ans.

M. Jorge Varela aimerait connaître les recommandations de **M. Éric Soler** par rapport au budget 2022. Il en ressort que si les perspectives 2022 devraient être meilleures en termes de croissance, les investissements votés par la commune auront des conséquences sur les charges. Les prochaines estimations devraient arriver d'ici fin juin pour 2022 ; la commune connaîtra alors ses éventuelles libertés d'action. Sans compter la péréquation (40 mio) qui pourrait engendrer d'autres problèmes et devenir pérenne (CHF 100'000.- pour Gy).

Le Maire conclut que ces 40 mio ne seraient que le premier volet (budget 2022). Des négociations sont en cours entre l'ACG et le canton.

M. Jorge Varela remercie chaleureusement **M. Éric Soler** pour ses explications.

7. Projet de délibération – DM 2021_14 – approbation des comptes annuels 2020 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2020

En l'absence de toute autre remarque ou question, **le Président** donne lecture de la délibération DM 2021_14.

À l'unanimité (6 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2021_14.

8. Projet de délibération – DM 2021_15 – crédit de réalisation – reprofilage de la route de Gy / tronçon temple-Turaines

Toutes les explications ont déjà été données par **Mme Danièle Yakoubian**, rappelle **le Président**.

En l'absence de toute autre remarque ou question, **le Président** donne lecture de la délibération DM 2021_15.

À l'unanimité (6 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2021_15.

9. Projet de délibération – DM 2021_16 – crédit de réhabilitation de collecteurs d'eaux usées – route de Gy / tronçon temple-Turaines

Toutes les explications ont déjà été données par **Mme Danièle Yakoubian**, rappelle **le Président**.

En l'absence de toute autre remarque ou question, **le Président** donne lecture de la délibération DM 2021_16.

À l'unanimité (6 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2021_16.

10. Comptes rendus des commissions

Jeunesse (CJ)

M. Jérôme Lardenois-Robert indique que la CJ s'est réunie il y a quelques semaines. Quatre sujets étaient à l'ordre du jour :

– Fil rouge Europa-Park : **Mme Myriam Rivollet** enverra début juin les lettres pour les confirmations d'inscriptions. Les commissaires, qui se réjouissent de l'assouplissement des mesures sanitaires, verront comment cela se passe avec les tests PCR.

– Budget 2022 : La CJ réfléchit à inscrire, au budget 2022, le remplacement ou la réfection des jeux qui sont à l'école et au parc.

– Journée du 9.9.2021 : rallye, après-midi jeux et repas canadien seront organisés conjointement avec la CS.

– **M. Anthony Fonjallaz** propose aimablement de laisser deux lignes de vignes afin que les enfants du village puissent venir vendanger et presser le raisin. La CJ essaiera de trouver une date d'entente avec lui, car beaucoup d'événements sont prévus début septembre.

La prochaine séance est fixée au 1.6.2021.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Environnement (CE)

En l'absence de M. Bastien Stauffer, **M. Robin Vidonne** indique que la CE ne s'est pas réunie.

Sociale (CS)

M. André Ferrez annonce que le théâtre de Carouge devrait prendre ses quartiers le 19.6.2021 sur la place Gyvi.

Mme Magali Ouedraogo précise que la commune attend toujours de connaître les restrictions sanitaires (jauges) pour confirmer définitivement cet événement.

Mme Myriam Rivollet ajoute que la jauge actuelle est à demi capacité, soit 67 personnes pour le théâtre de Carouge (135 à pleine capacité). La commune attend les dernières informations du théâtre de Carouge, car fournir un plan sanitaire au médecin cantonal pourrait être obligatoire.

M. André Ferrez indique que 2 commissaires étaient excusés et 1 non excusé pour la dernière séance. **Mme Magali Ouedraogo** et lui-même ont donc confirmé que la sortie des aînés aurait lieu le 27.8.2021. Il remercie encore la précitée ainsi que **Mme Myriam Rivollet** pour la préparation.

La CJ et la CS se réuniront le 1.6.2021 en commission conjointe afin de mettre en place la fameuse journée du 9.9.2021.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Patrimoine communal (CPC)

Néant.

Finances (CF)

M. Jorge Varela annonce que la CF s'est réunie le 10.5.2021. Deux points étaient à l'ordre du jour :

– Examen des comptes 2020 (cf. point 6).

– Proposition d'un commissaire de créer un fonds afin de financer différents projets en lien avec les décisions de la COP21 pour permettre à la commune de s'aligner sur les mesures à prendre à l'avenir pour aller dans le sens des objectifs définis par la Confédération, dont principalement la neutralité climatique d'ici à 2050. Ce fonds pourrait être financé de différentes façons : au moyen d'économies sur différentes dépenses de l'administration, en augmentant le centime additionnel, ou en combinant ces deux propositions. Il a été relevé que la commune avait déjà des outils à disposition, dont la CE ou d'autres commissions qui pourraient aller dans ce sens sans avoir besoin de créer un fonds spécial. De plus, il faudrait monter d'abord des projets concrets avant de réunir des fonds. La CF a estimé qu'un tel débat devrait plutôt être mené au sein du Conseil municipal, afin que tous les élus puissent s'exprimer.

La CF se réunira entre septembre et octobre (budget 2022).

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Urbanisme (CU)

M. Alexandre Sizonenko indique que les deux premiers points à l'ordre du jour de cette séance ont déjà été évoqués tout à l'heure.

– Traversée du village : la CU propose de mandater Citec (la moins-disante) pour un audit sur la densité et la vitesse du trafic, ainsi que les places de stationnement dans le village (coût environ CHF 14'000.-). **Mme Danièle Yakoubian** doit approcher l'OCT afin de solliciter une éventuelle

participation. La CU pense que ce serait bien de s'appuyer sur un audit neutre pour voir la véracité de ce besoin.

– Panneaux de signalisation : Signal a transmis son audit (gratuit) par rapport aux différents panneaux de signalisation. CHF 35'000.- seraient grosso modo nécessaires pour remplacer certains panneaux. Après contrôle, il s'avère que quelques-uns sont a priori du ressort du canton. D'autres pourraient peut-être être simplement redressés et certains sont délavés. La CU est parvenue à la conclusion qu'un second avis (utilité et coûts) serait judicieux. La commune prendra contact avec une deuxième société.

La date de la prochaine séance n'a pas encore été fixée.

Le Président ouvre la discussion.

Sur une question de **M. Robin Vidonne** à propos de la route de Gy, **M. Jérôme Lardenois-Robert** précise que la surélévation de la chaussée sera minime.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Dons & subventions (CDS)

M. Éric Wyss annonce que la prochaine séance de la CDS est fixée au 15.6.2021.

Le Président ouvre la discussion.

Mme Myriam Rivollet précise que la Mairie reçoit énormément de demandes, en ce moment, tous thèmes confondus, et délivre quelques explications sur la manière dont ces dossiers sont traités à l'interne. Les thèmes choisis par la commission pour 2021 sont la santé et le handicap.

Une brève discussion s'engage par rapport à ces dossiers et au travail qu'ils engendrent pour le secrétariat, à l'issue de laquelle **le Maire** rappelle que la commune a souhaité travailler par thèmes afin de canaliser les demandes et de dépenser les fonds à disposition de façon plus efficace et efficiente.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

11. Dates des prochaines séances

Le Président rappelle les prochaines dates à agender :

- Commission Patrimoine – suivra.
- Commission Finances – entre septembre et octobre.
- Commission Environnement – suivra.
- Commission Sociale - 1.6.2021.
- Commission Jeunesse – 1.6.2021 et 29.6.2021
- Commission Urbanisme – septembre.
- Commission ad hoc Dons & Subventions – 15.6.2021

Séance ordinaire du Conseil municipal – 24 juin 2021 à 19h15.

12. Propositions individuelles et questions

Trottoir route de Bellebouche

M. Alexandre Sizonenko signale que des arbustes sont en train de pousser sur le trottoir de la route de Bellebouche. La commune risque d'être obligée, un jour, de refaire tout le revêtement.

Mme Myriam Rivollet, qui prend note de cette remarque, indique que ce travail ne peut pas être fait par temps humide.

Cela a été confirmé par un spécialiste, ajoute **le Maire**.

13. Divers

M. Alexandre Sizonenko félicite M. André Ferrez pour sa présidence du Bureau. Ce dernier est chaleureusement applaudi.

M. Jorge Varela trouve très jolies la tonte quelque peu artistique du terrain de foot et la décoration du rond-point.

Mme Myriam Rivollet a été interpellée par un habitant qui a mis en garde la commune ; en effet, ces fleurs risquent d'amener des abeilles et les parents pourraient se plaindre si leurs enfants se font piquer.

Le Maire indique que la commune a donné carte blanche à M. Serge Dubrit pour faire des essais.

M. Sébastien Dorand remercie la commune et tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie lors du décès de son papa.

M. André Ferrez ressort enrichi de cette année de présidence du Bureau. Si cela n'a pas été facile au début, il a beaucoup apprécié assumer cette fonction. Il remercie tous les élus d'avoir contribué à ces séances du Conseil municipal.

Le Président remercie M. Éric Soler, qui est chaleureusement applaudi par l'assemblée.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h55.



André Ferrez
Président



Sébastien Dorand
Vice-président



Myriam Rivollet
Secrétaire

